



Analyse des révisions

Statistique du volume du travail (SVOLTA)

Neuchâtel, 2021

Éditeur:	Office fédéral de la statistique (OFS)	Concept de mise en page:	Section DIAM
Renseignements:	Rongfang.Li@bfs.admin.ch , tél. +41 58 463 64 86	Images:	© OFS, section AES
Rédaction:	Rongfang Li, OFS	Graphiques:	© OFS, section AES
Contenu:	Rongfang Li, OFS	Téléchargement:	www.statistique.ch
Domaine:	03 Travail et vie active	Copyright:	OFS, Neuchâtel 2021 La reproduction est autorisée, sauf à des fins commerciales, si la source est mentionnée
Langue du texte original:	Français		

Table des matières

1	But du document	3
2	Révision 2020	3
2.1	Explicatif de la révision	3
2.2	Impact sur les résultats	3
3	Révision 2017	4
3.1.	Explicatif de la révision	4
3.2	Impact sur les résultats	4
4	Révision 2016	5
4.1.	Explicatif de la révision	5
4.2	Impact sur les résultats	5
5	Révision 2013	6
5.1.	Explicatif de la révision	6
5.2	Impact sur les résultats	6
6	Révision 2010	7
6.1.	Explicatif de la révision	7
6.2	Impact sur les résultats	7
7	Bref explicatif des révisions antérieures	8

1 But du document

Le présent document permet de présenter au fur et à mesure les révisions apportées à la statistique du volume du travail (SVOLTA) et d'en retracer l'historique. Un nouveau chapitre (Révision de <année>) et deux nouveaux sous-chapitres («Explicatif de la révision» et «Impact sur les résultats») sont créés lors de chaque révision. Les révisions sont exposées des plus récentes aux plus anciennes. Ce document est mis en place à l'occasion de l'instauration d'une politique des révisions par l'OFS en 2020. Les révisions antérieures à 2010 n'ont pas toujours été documentées dans les mêmes détails, elles sont résumées dans le dernier chapitre.

2 Révision 2020

2.1 Explicatif de la révision

La révision de la statistique du volume du travail 2020 résulte d'une part des changements méthodologiques dans le traitement des raisons d'absences, et d'autre part de l'intégration de la statistique des frontaliers (STAF ; source importante de la SVOLTA) révisée.

Jusqu'ici, seules les absences pour raison de maladie, accident, congé maternité, service militaire ou civil, protection civile, chômage partiel chez les salariés, conflit de travail, raisons personnelles et familiales et mauvais temps avaient été considérées dans la SVOLTA. Aussi présentes dans les modalités de réponse de l'enquête suisse sur la population active (ESPA ; source principale de la SVOLTA), les catégories « autres raisons » et, pour les indépendants, « chômage partiel » avaient été laissées de côté en raison du manque de précision de ces informations. En 2020, la pandémie de COVID-19 a conduit à une forte augmentation de ces deux catégories jusqu'ici presque négligeables. L'augmentation des « autres raisons » peut s'expliquer notamment par des absences dues à des quarantaines ou à des restrictions d'activité imposées aux indépendants. Ces restrictions d'activité ont aussi conduit de nombreux indépendants à indiquer « chômage partiel », même si cette notion est en principe réservée aux salariés. Nous avons donc décidé de dorénavant tenir compte des absences dues à ces deux raisons. Les absences pour « chômage partiel » des indépendants sont intégrées dans les tableaux de résultats sous « autre raisons ». Depuis cette révision, c'est également le cas des heures d'absences dues à des conflits de travail qui ne sont plus tirées de l'enquête annuelle sur les conflits collectifs du travail (KASE) de l'année précédente, mais directement de l'ESPA. Ce dernier type d'absences est extrêmement rare en Suisse.

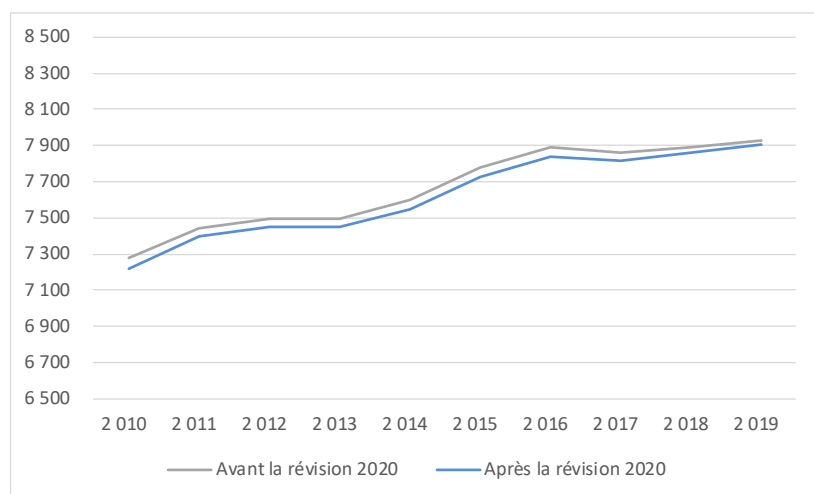
Les adaptations méthodologiques décrites ci-dessus ont été appliquées lors de la production des résultats de la SVOLTA 2020 rétroactivement jusqu'en 2010.

Enfin, nous intégrons la statistique des frontaliers (STAF) la plus actuelle pour la période 2010-2020 suite à la révision de méthode de la STAF de novembre 2020. Pour la production standard de la SVOLTA, nous utilisons toujours les données les plus récentes de l'année de référence.

2.2 Impact sur les résultats

Le graphique 1 présente les répercussions de la révision sur le volume annuel effectif de travail. Avec l'introduction de deux nouveaux types d'absences pour 2010-2019, le nombre d'heures d'absences a sans doute augmenté. Par conséquent, le nombre d'heures effectivement travaillées a diminué en moyenne de 0,7%. L'intégration de la STAF révisée génère une légère augmentation (+0,1%).

Graphique 1 : Volume annuel effectif du travail avant et après la révision 2020, en millions d'heures



3 Révision 2017

3.1. Explicatif de la révision

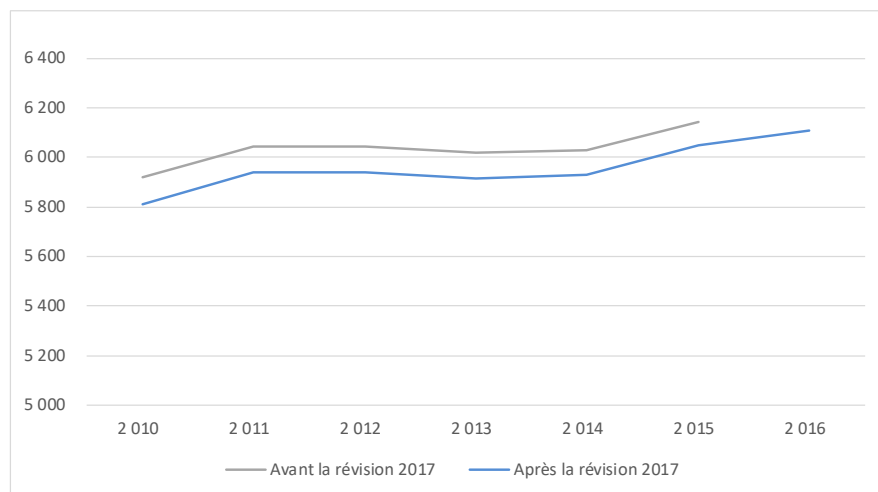
Dès 2017, la pondération des données de l'enquête suisse sur la population active (ESPA) a été améliorée grâce à de nouveaux calages basés sur des données des assurances sociales. Les données de l'ESPA ont été révisées rétrospectivement jusqu'en 2010. Cette révision a permis des gains en termes de précision statistique, notamment en ce qui concerne le statut sur le marché du travail (actif occupé/chômeur au sens du BIT/non-actif). La SVOLTA a par conséquent été révisée lors de la production des résultats 2016 rétroactivement jusqu'en 2010.

D'autres éléments ont été introduits dans la révision 2017. Il s'agit de données révisées de la statistique des frontaliers (STAF) et de l'effectif des Suisses résidant à l'étranger et travaillant en Suisse.

3.2 Impact sur les résultats

La révision de la pondération de l'ESPA génère une diminution d'en moyenne 1,5% sur le nombre total des heures effectivement travaillées. D'autres éléments qui ont été introduits dans la révision 2017 ont un impact limité sur les résultats.

Graphique 2 : Volume annuel effectif du travail avant et après la révision 2017, en millions d'heures



4 Révision 2016

4.1. Explicatif de la révision

En 2016, suite au changement méthodologique de la ventilation par branche économique de la statistique de la population active occupée¹ (SPA0), les poids de la SVOLTA ont été révisés lors de la production des résultats 2015 rétroactivement jusqu'en 2010. Concrètement, une post-stratification spéciale est appliquée lors du calcul de la SVOLTA et les poids initiaux de l'enquête suisse sur la population active (ESPA) sont adaptés pour correspondre à la répartition par sexe x nationalité x section économique de la statistique de la SPA0.

Par ailleurs, la statistique des frontaliers (STAF) révisée a été introduite pour les données de 2010 à 2014.

4.2 Impact sur les résultats

Les poids révisés de la SVOLTA n'ont pas modifié le volume de travail au niveau total, mais la répartition du volume du travail par section économique. Le tableau 1 présente la différence de la répartition avant et après la révision. En outre, l'introduction de la STAF révisée a généré une légère augmentation (+ 0,1%) du volume effectif du travail.

Tableau 1 : Différence entre la répartition du volume annuel effectif du travail par section économique après et avant la révision 2016, en points de pourcentage

	2010	2011	2012	2013	2014
A Agriculture, sylviculture	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
B-E Activité industrielle, prod. d'énergie	0,2	0,4	0,4	0,1	0,2
F Construction	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
G Commerce, réparation	-0,7	-0,6	-0,6	-0,6	-0,5
H Transports et entreposage	0,3	0,3	0,3	0,1	0,3
I Hébergement et restauration	0,3	0,2	0,1	0,1	0,1
J Information et communication	-0,1	-0,2	-0,1	-0,1	-0,2
K Activités financières et d'assurance	-0,2	-0,2	-0,3	-0,3	-0,2
L/N Immobilier, activités administratives	0,9	0,8	1,0	1,3	1,2
M Act. spécialisées, scient. et techniques	0,3	0,1	0,2	0,2	-0,1
O Administration publique	-0,3	-0,2	-0,1	-0,1	0,0
P Enseignement	-0,3	-0,3	-0,5	-0,3	-0,4
Q Santé humaine et action sociale	-0,3	-0,2	-0,2	-0,2	-0,2
R/S/T Arts, loisirs, ménages privés, autres	0,0	-0,1	-0,1	-0,2	-0,1

¹ Voir le chapitre 4.1 du document « [Statistique de la population active occupée \(SPA0\) – Bases méthodologiques](#) ». OFS, Neuchâtel 2017

5 Révision 2013

5.1. Explicatif de la révision

La révision 2013 résulte d'un changement méthodologique concernant le calcul des heures supplémentaires. Dès les données 2013, la question posée sur les modes de compensation² des heures supplémentaires dans l'enquête suisse sur la population active (ESPA) s'est vu ajouter une modalité supplémentaire (voir la 3^{ème} modalité) :

- (1) pas du tout compensées
- (2) compensées par des vacances/congés
- (3) compensées dans le cadre d'un horaire variable/flexible (*nouvelle modalité*)
- (4) compensées sous forme d'argent (payées/salaire plus élevé)

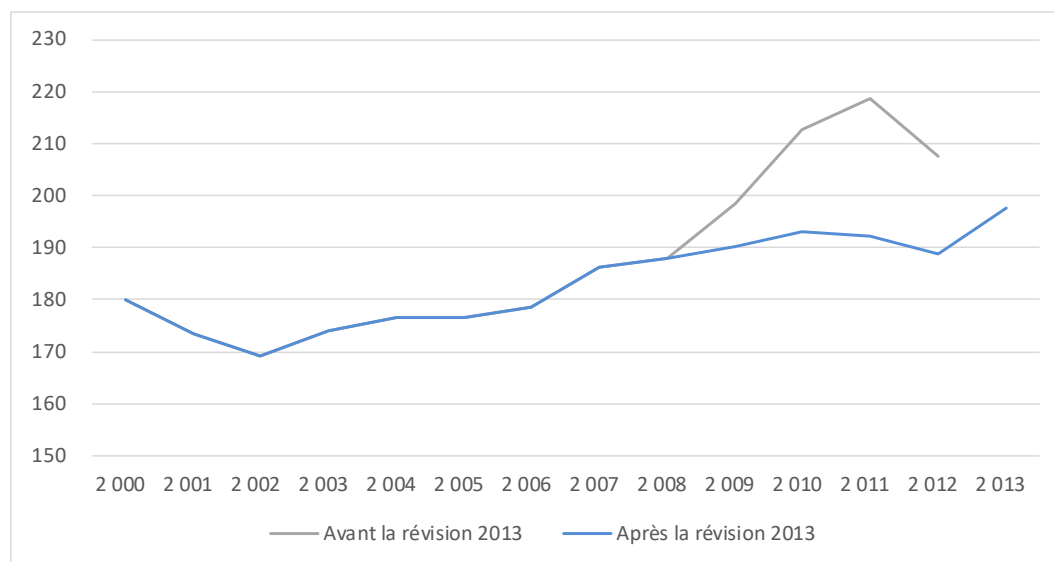
En effet, selon la définition, les heures supplémentaires compensées par des congés ou des durées de travail variables ne doivent pas être considérées comme des heures supplémentaires, car elles n'accroissent pas la durée effective de travail. Pour le maintien de la cohérence de la série, les heures supplémentaires pour les années 2010-2012 ont été multipliées par des coefficients spéciaux³.

D'autres adaptations ont aussi été intégrées dans la révision 2013 ; il s'agit de la révision des poids de la SVOLTA (la statistique de la population active occupée [SPAO] a effectué en 2013 une adaptation méthodologique de la ventilation par branche économique), de la révision des Suisses résidant à l'étranger et travaillant en Suisse et de quelques modifications méthodologiques de certains indicateurs (vacances des personnes à temps partiel, indicateurs spécifiques des enseignants).

5.2 Impact sur les résultats

Le changement méthodologique concernant le calcul des heures supplémentaires fait diminuer ces heures par rapport aux anciens résultats. En revanche, la rupture observée entre 2009 et 2010⁴ est moindre, la méthode du calcul des heures supplémentaires avant 2010 étant différente. Le graphique 3 présente les répercussions de la révision sur le volume d'heures supplémentaires.

Graphique 3 : Volume annuel d'heures supplémentaires avant et après la révision 2013, en millions d'heures



² Question EK131-132 : « Vos heures supplémentaires sont-elles le plus souvent ... »

³ Ces coefficients ont été calculés en tenant compte de la répartition taux d'occupation x section économique de l'année 2013 et de l'année concernée.

⁴ Une légère rupture de série ne pouvait être exclue entre 2009 et 2010 suite au changement de périodicité de l'enquête suisse sur la population active en 2010.

6 Révision 2010

6.1. Explicatif de la révision

Le principal aspect de la révision méthodologique de la SVOLTA 2010 consiste en l'introduction de l'enquête suisse sur la population active (ESPA) sous une forme trimestrielle dès 2010, au lieu d'une fois par année au 2^e trimestre de 1991 à 2009. Cette modification de la périodicité induit des changements fondamentaux dans le processus de production⁵. L'essentiel des indicateurs de la SVOLTA est donc calculé sur base trimestrielle, puis les résultats agrégés pour fournir des données annuelles.

En plus, dès 2010, de nouvelles questions introduites dans l'ESPA et spécifiquement posées aux personnes exerçant une profession de l'enseignement permettent d'améliorer les résultats relatifs à la section économique « Enseignement », notamment en faisant une distinction entre les semaines avec et sans enseignement. Des informations complémentaires sont disponibles dans le rapport méthodologique correspondant⁶.

L'autre adaptation importante qui a été intégrée dans la révision 2010 est le passage à la nomenclature 2008 (NOGA08), les statistiques économiques de l'OFS étant proposées selon la NOGA08. Les résultats ont été révisés rétrospectivement jusqu'à l'année 1991 selon la NOGA08.

6.2 Impact sur les résultats

La révision méthodologique suite au changement de périodicité de l'ESPA génère une rupture de série entre 2009 et 2010.

Le passage à la NOGA08 n'a pas modifié le volume de travail au niveau total, mais la répartition du volume du travail par section économique.

Tableau 2 : Volume annuel effectif du travail selon les sections économiques (NOGA2002 et NOGA2008), en millions d'heures, en 2008

Section économiques NOGA 2002			Section économiques NOGA 2008		
A/B	Agriculture, sylviculture	352	A	Agriculture, sylviculture	316
C-E	Industries; production d'énergie	1308	B-E	Activité industrielle, prod. d'énergie	1293
F	Construction	550	F	Construction	551
G	Commerce et réparations	1066	G	Commerce, réparation	1061
H	Hôtellerie et restauration	415	H	Transports et entreposage	397
I	Transports et communications	466	I	Hébergement et restauration	415
J	Activités financières; assurances	417	J	Information et communication	230
K	Immobilier, informatique, R&D	957	K	Activités financières et d'assurance	431
L	Administration publique	330	L/N	Immobilier, activités administratives	363
M	Enseignement ¹⁾	...	M	Act. spécialisées, scient. et techniques	551
N	Santé et activités sociales	755	O	Administration publique	311
O	Services collectifs et personnels	302	P	Enseignement ¹⁾	...
P	Services domestiques	63	Q	Santé humaine et action sociale	748
			R/S/T	Arts, loisirs, ménages privés, autres	312
Total		7382	Total		7382

1) Pour la branche de l'enseignement, l'enquête suisse sur la population active (ESPA) qui constitue la source principale de la statistique du volume du travail (SVOLTA) ne tenait pas compte de manière satisfaisante des durées de travail distinctes dans les semaines avec et les semaines sans enseignement avant 2010.

⁵ Voir le document « Statistique du volume du travail (SVOLTA) - Bases méthodologiques dès 2010 », OFS, Neuchâtel 2021

⁶ « Statistique du volume du travail (SVOLTA) - Indicateurs pour la branche de l'enseignement ». OFS, Neuchâtel 2016

7 Bref explicatif des révisions antérieures

La statistique du volume du travail a en outre fait l'objet d'une première révision méthodologique complète en 2004⁷. Il s'agit de la production de l'ensemble des indicateurs de la SVOLTA selon le concept intérieur, de l'introduction de la ventilation des grandes régions et des raisons d'absences, de la production des durées hebdomadaires de travail en complément aux durées annuelles et de l'intégration de la statistique de la population active occupée (SPA0) révisée.

⁷ Voir le document « [Statistique du volume du travail \(SVOLTA\). Bases méthodologiques avant 2010](#) ». OFS, Neuchâtel 2004